

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1896

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1896.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 21 novembre 1892, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ;
- 4^o Département de l'Agriculture et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire ;
- 6^o Département des Travaux publics ;
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée d'un aperçu sur la législation générale, du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers centraux des Conseils de Prud'hommes de Lausanne, Payerne et Yverdon.

DEUXIÈME PARTIE

INSTRUCTION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉ

Durant l'année 1895-1896, l'Université a poursuivi sa marche paisiblement, sans qu'aucun changement important soit survenu. Le nombre des étudiants est demeuré assez semblable à celui des derniers exercices. Comme précédemment, nous avons constaté une affluence particulièrement considérable de jeunes gens d'origine allemande pendant le semestre d'été, et l'Orient de l'Europe a continué de nous fournir un contingent relativement élevé de candidats aux grades universitaires. La rentrée d'octobre 1896 a vu l'Ecole d'ingénieurs se recruter d'une façon tout à fait exceptionnelle, ce qui nous paraît d'un très bon augure pour l'avenir de cette institution dont les diplômes sont évidemment appréciés à l'étranger comme ils le méritent. La Faculté de médecine est aussi en voie de progrès en ce qui concerne l'effectif de ses étudiants.

Nous n'avons pas de nominations nouvelles de professeurs à signaler. Deux professeurs extraordinaires, MM. Bonnard et E. Rossier, ont été promus au rang de

professeurs ordinaires. M. le professeur Duperrex a été contraint à la retraite par l'état de sa santé après une longue carrière passée au service de l'Académie, puis de l'Université. M. Duperrex enseignait depuis 1850 à titre de professeur extraordinaire et depuis 1856 à titre de professeur ordinaire. C'est avec un vif sentiment de regrets que ses collègues se sont séparés de ce professeur devenu leur doyen depuis la mort de Ch. Secrétan. Le Conseil d'Etat a conféré à M. Duperrex le titre de professeur honoraire, en témoignage de reconnaissance. M. Aimé Herminjard a été l'objet de cette même distinction pour les éminents services rendus dans le domaine de la théologie par la publication de *La Correspondance des Réformateurs*.

Nous n'oublierons pas de rappeler ici que l'Université a perdu un de ses professeurs honoraires, M. B. Schnetzer, décédé au mois de juin 1896. Le souvenir de ce savant distingué, de cet homme excellent, demeure cher à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

De même que les années précédentes, en 1895-1896, l'Université a ouvert largement ses portes au public, le conviant à assister à des cours qui, par leur nature, sont propres à intéresser toute personne cultivée ne faisant pas métier d'étudiant. Nous croyons ne pas nous exagérer l'importance du rôle de notre Ecole de hautes études dans la vie lausannoise en disant que les nombreux auditeurs, que ces cours attirent, apprécient à sa valeur une tendance si réellement libérale. Ce n'est, d'ailleurs, pas uniquement dans des leçons proprement dites que les professeurs de l'Université sont en rapport direct avec leurs concitoyens : chaque année — et l'année 1895-1896 n'a certes point fait exception à cet égard — des conférences, qui ne laissent pas d'être goûtées, sont données

sous les auspices de la Société académique.

S'il y a lieu d'indiquer un développement de l'Université dans quelque direction, c'est celui que nous constatons, cette année en particulier, dans l'institution des « privat-docents ». L'augmentation constante du nombre de ces derniers prouve que l'occasion ainsi offerte — à tous ceux qui remplissent les conditions prescrites — de se former à un enseignement d'ordre supérieur est considérée comme un sérieux avantage. L'Université, à son tour, bénéficie du complément d'instruction que, de cette manière, elle peut donner à ses étudiants.

L'Université a pris, à l'Exposition nationale suisse à Genève, la place qui lui était réservée et nous croyons que son but a été atteint.

Nous ne terminerons pas cet exposé sans faire mention du legs important que l'Université, et plus spécialement la Faculté de droit, doivent à la générosité de M. Bippert, ancien juge cantonal, décédé au mois de juillet dernier. Le revenu de ce legs, d'un capital de fr. 10,000, sera, selon les intentions du donateur, affecté à un prix décerné annuellement à l'auteur d'un travail sur des matières de droit suisse. Nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance à Madame Bippert, veuve du défunt, qui a renoncé à l'usufruit de la dite rente, afin que l'Université pût entrer immédiatement en possession.

§ 1. Corps enseignant.

À l'ouverture des cours, le corps enseignant pour l'année 1895-1896 était composé de 27 professeurs ordinaires, 32 professeurs extraordinaires, 5 chargés de cours, 14 privat-docents et de 4 lecteurs. M. le ministre Eug.

Rapin a bien voulu faire, dans la Faculté de théologie, un cours d' « Histoire de la Musique sacrée » durant les semestres d'hiver et d'été. M. A. Schnetzler, avocat, a offert aux étudiants de la Faculté de droit des cours publics sur la législation rurale et l'état-civil, le mariage, etc., en droit suisse (M. Rapin et M. Schnetzler enseigneront désormais à titre de privat-docents. — Dans la Faculté de médecine, M. le D^r L^s Secretan, jusqu'ici privat-docent, a été nommé professeur extraordinaire à partir du semestre d'été. A la fin du dit semestre, trois nouveaux privat-docents ont été agrégés à la même Faculté : MM. les docteurs Combe, pour l'enseignement de la pédiatrie, Aug. Dufour, pour celui de l'ophtalmoscopie, et L. Perret, pour celui des traitements des fractures et luxations. — Nous avons déjà mentionné la promotion de deux professeurs extraordinaires de la Faculté des lettres, MM. Bonnard et Rossier, au rang de professeurs ordinaires. M. E. Stilgebauer, originaire de Francfort s/M., a été nommé privat-docent pour l'enseignement, en allemand, de la langue et de la littérature allemandes. — Pendant le semestre d'hiver, M. Martinet a fait, dans la Faculté des sciences, un cours sur l' « Histoire du développement de la culture agricole », comme privat-docent. Ce titre a été également conféré à M. Amann, pour l'enseignement de la « Microscopie générale » et à M. F. Seiler, pour un cours d' « Analyse chimique et bactériologique des denrées et des boissons ». M. M. Lugeon a été nommé, à la fin du semestre d'été, privat-docent pour l'enseignement de la géographie physique.

§ 2. Etudiants.

En 1895-1896, les étudiants ont présenté l'effectif suivant :

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

	Hiver		Été	
	Etud.	Audit.	Etud.	Audit.
Vaudois	35	—	34	1
Confédérés	8	—	8	2
Etrangers	4	—	3	—
	<u>47</u>	<u>—</u>	<u>45</u>	<u>3</u>

FACULTÉ DE DROIT

Vaudois	17	21	13	17
Confédérés	15	2	12	—
Etrangers	88	4	131	—
	<u>120</u>	<u>27</u>	<u>156</u>	<u>17</u>

FACULTÉ DE MÉDECINE

Vaudois	28	—	31	1
Confédérés	52	1	57	—
Etrangers	30	2	26	1
	<u>110</u>	<u>3</u>	<u>114</u>	<u>2</u>

FACULTÉ DES LETTRES

Vaudois	17	11	11	9
Confédérés	5	5	6	9
Etrangers	21	43	28	36
	<u>43</u>	<u>59</u>	<u>45</u>	<u>54</u>

FACULTÉ DES SCIENCES

I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES

ET MATHÉMATIQUES

Vaudois	8	7	5	4
Confédérés	5	8	7	2
Etrangers	13	5	16	3
	<u>26</u>	<u>20</u>	<u>28</u>	<u>9</u>

UNIVERSITE

	Hiver		Eté	
	Etud.	Audit.	Etud.	Audit.
II. SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES				
Vaudois.	1	—	2	—
Confédérés	6	—	9	—
Etrangers.	3	—	4	—
	<u>10</u>	<u>—</u>	<u>15</u>	<u>—</u>

NB. — Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 100 étudiants.

III. SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES				
Vaudois.	21	—	20	—
Confédérés	20	—	15	—
Etrangers	30	—	22	—
	<u>71</u>	<u>—</u>	<u>57</u>	<u>—</u>

RÉSUMÉ

	Hiver		Eté	
	Etud.	Audit.	Etud.	Audit.
Faculté de Théologie . . .	47	—	45	3
» » Droit	120	27	156	17
» » Médecine	110	3	114	2
» des Lettres.	43	59	45	54
» » Sciences :				
Sciences naturelles et ma- thématiques	26	20	28	9
Sciences pharmaceutiques	10	—	15	—
Sciences techniques . . .	71	—	57	—
	<u>427</u>	<u>109</u>	<u>460</u>	<u>85</u>

§ 3. Grades.

Licencié en théologie. — L'Université a conféré ce grade à 7 candidats : MM. John Burnand, d'Avenches ; Auguste Deluz, de Romanel (avec la mention « très bien ») ; Philippe Du Quesne, de Lausanne ; Louis Epars, deenthalaz ; Max Hoffer, de Donatyre ; Hubert Matthey, de Vallorbe (avec la mention « très bien ») ; Jean Vittoz, de Froideville.

Docteur en droit. — Conféré à 2 candidats : MM. Paul Rambert, du Châtelard ; Jean-Louis Spiro, de Paudex.

Licencié en droit. — Conféré à 15 candidats : MM. Paul Rambert, du Châtelard ; Jean-Louis Spiro, de Paudex ; Athanase Damianoff ; Jéko Dimoff ; Jivko Dobreff ; André Konoff ; Michael Kaubadinoff ; Théodore Maneff ; Michel Momtchiloff ; Natcho Raikoff ; Jean Rouminsky ; Nicolas Schivatcheff ; Ilia Tabakoff ; Dossu Tchelaroff ; Etienne Trayanoff, tous (13) originaires de Bulgarie.

Docteur en médecine. — Conféré à 9 candidats : MM. Alfred Ackermann, de Romanshorn (Thurgovie) ; Edouard Ceresole, de Vevey ; Anténor Conelli, Italien ; Jules Curchod, de Dommartin ; Jules Gonin, de Lausanne ; Emile Klaus, de St-Gall ; Albert Pelli, d'Aranno (Tessin) ; Paul Pettavel, de Lausanne et Neuchâtel ; Auguste Weith, de Cottens.

Docteur ès-lettres. — Conféré à 1 candidat : M. Basile Demetresco-Opréa, Roumain.

Licencié ès-lettres classiques. — Conféré à 3 candidats : MM. Henri Besançon, de Moudon ; Charles Biermann, de Lausanne ; Robert Hercod, de Château-d'Œx (avec la mention « très bien »).

UNIVERSITE

Licencié es-lettres modernes. — Conféré à 2 candidats : MM. Ernest Cornaz, de Faoug ; Charles Jaccard, de Ste-Croix.

Docteur es-sciences. — Conféré à 6 candidats : MM. Jules Caselmann, Français (chimie) ; Charles Eiermann, Bavaois (chimie) ; Rodolphe Heidelberg, Prussien (chimie) ; Alexandre Schenk, de Noville (zoologie) ; Ernest Steiner, Hessois (chimie) ; M^{lle} Charlotte Wedell, Danoise (mathématiques).

Licencié ès-sciences physiques et naturelles. — Conféré à 2 candidats : M^{lle} Léonie Jolivet, Française ; M. Emile Piguët, du Chenit.

Licencié ès-sciences pharmaceutiques. — Conféré à 2 candidats : MM. Natcho Koeff ; Vassil Palechnikoff, tous deux Bulgares.

Ingénieur-constructeur. — Conféré à 5 candidats : MM. Joseph Cheftel, Russe ; Isaac Fraisse, de Fribourg ; Charles Iambé, des Enfers (Berne) ; Efim Levin, Russe ; Oscar Rochat, de l'Abbaye.

Ingénieur-mécanicien. — Conféré à 3 candidats : MM. Albert Darier, de Genève ; Alfred Marignac, de Genève ; Eugène Tomasini, de Someo (Tessin).

THÈSES

DOCTEURS EN DROIT

M. Paul Rambert. — *Les droits de la femme dans la faillite du mari ou en cas de poursuite dirigée contre lui par voie de saisie.*

M. Jean Spiro. — *Origines et formation du régime matrimonial vaudois.*

DOCTEURS EN MÉDECINE

M. Alfred Ackermann. — *Contribution à l'étude de la formation de l'ulcère de l'estomac et de son traitement chirurgical.*

M. Edouard Ceresole. — *Contribution à l'étude de la laparophyséotomie.*

M. Jean-Antéonor Conelli. — *La neurasthénie.*

M. Jules Curchod. — *Ein nach Trauma durch Excisionsbehandlung geheilter Fall von Spina bifida.*

M. Jules Gonin. — *Etude sur la régénération du cristallin.*

M. Emile Klaus. — *Contribution à l'étude du traitement des pseudarthroses par les greffes et la suture osseuse.*

M. Albert Pelli. — *Contribution à l'étude clinique des cataplasmes de gaiacol.*

M. Paul Pettavel. — *Zwei bemerkenswerte Fälle von Pneumothorax.*

M. Auguste Weith. — *Quelques remarques au sujet des tumeurs pseudo-incluses de l'ovaire.*

DOCTEUR ÈS-LETTRES

M. Basile Demetresco-Oprea. — *Rousseau et Herbart, pédagogues et philosophes.*

DOCTEUR ÈS-SCIENCES

M. Jules Caselmann-Ueber. — *Resorcindisulfid und einige neue Condensationsprodukte mehrwerthigen Phenole.*

M. Charles Eiermann. — *L'action des dérivés halogénés de la série aliphatique sur la Phénylohydrazine.*

M. Rodolphe Heidelbach. — *Sur les sulfures de phénol et du thymol.*

M. Alexandre Schenk. — *Les alcyonaires de Ternate.*

M. Ernest Steiner. — *Sur la détermination de la valeur des ardoises. — 2. Les phtaléines de l'amido-résorcine et les benzalphénols.*

M^{lle} Charlotte Wedell. — *Le problème de Malfatti résolu au moyen de fonctions elliptiques.*

§ 4. Prix de Faculté.

Nous avons eu la satisfaction de décerner un prix à un étudiant en théologie, M. Emile Golay, qui a présenté à la Faculté un travail de linguistique orientale sur : l'« inscription de la stèle du roi Mesha », travail original, comme le prescrit le règlement, et d'un réel mérite.

§ 5. Concours.

Pour la première fois, l'Université a décerné, cette année, le « prix Folloppe », institué par M. M.-A. Folloppe, pour un concours de poésie française ». et consistant en une médaille de vermeil et une somme de 100 fr. Le lauréat de ce concours est M. Edmond Gilliard, d'Yverdon.

Quant aux concours ouverts aux étudiants sur des sujets divers, de même que l'année précédente, six étudiants ont présenté des mémoires. C'est encore la Faculté de théologie qui a été ici presque seule à l'œuvre, un mémoire unique est le fait d'une autre Faculté, celle

Sciences. Tous ces travaux ont valu à leurs auteurs des récompenses.

Le total de celles-ci est de 375 fr.

§ 6. Bourses.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1895-1896 sont au nombre de 9, dont 3 appartenant à la Faculté de Théologie, 1 à la Faculté de Médecine, et 1 à la Faculté des Sciences. Le montant de ces subsides est élevé à 1900 fr.

§ 7. Discipline.

La discipline a été, en général, satisfaisante. Si quelque infraction à la bonne règle s'est produite, il ne s'est pas agi d'un fait de nature assez grave, aux yeux de la Commission universitaire, pour entraîner une peine sévère.

§ 8. Cours et auditeurs.

(Rapports spéciaux des Facultés.)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — Le nombre de nos étudiants a été de quelques unités moindre que celui de l'année passée, 47 au semestre d'hiver et 48 au semestre d'été, dont 35 Vaudois, 10 Confédérés et 3 étrangers. Tous les postes de notre Eglise étant actuellement pourvus, et plusieurs de nos jeunes licenciés étant encore sans place, il est à présumer que ce fait — heureux à plus d'un égard — aura pour contre-coup probable une diminution encore plus forte dans le nombre de nos étudiants. Quoiqu'il soit plus agréable de professer devant un auditoire bien garni, qu'en présence d'étudiants dis-

UNIVERSITÉ

séminés, nous ne nous plaindrons pas de cette moindre fréquence, si la qualité de nos auditeurs vient suppléer à leur quantité, leur zèle à leur petit nombre. Actuellement la grande majorité nous paraît, par son travail et sa conduite, animée d'excellents sentiments.

Comme d'habitude, cette année a compté trois sessions d'examens. Huit étudiants ont passé l'examen propédeutique. Les épreuves de la licence ont été affrontées par huit candidats. Cinq les ont passées d'emblée avec succès ; deux n'ont été admis qu'après avoir subi une seconde série d'épreuves ; un candidat a échoué.

Les *concours universitaires* ont tenté les efforts de cinq étudiants. « La colère de Dieu dans la thora et les psalmes » a été l'objet d'une étude consciencieuse de la part de M. Perriraz. M. Goumaz a présenté un travail original sur l'« Œuvre de la Rédemption d'après les synoptiques ». MM. Bergier et Chavan ont consacré des mémoires — remarquables à des titres différents — à l'étude critique de la Théopneustie de Gausсен. M. Girardet a étudié l'ouvrage de Tylor : « *Primitive culture* ». Si ce travail n'a pas mérité tous les éloges, il a été cependant jugé digne d'une récompense. Nous rappelons ici que M. E. Golay a obtenu un « prix de Faculté » pour un travail de linguistique orientale déjà mentionné dans ce rapport.

Le concours Levade (concours de lecture), que nous avons l'habitude d'ouvrir à nos étudiants tous les deux ans, en a attiré dix, sur lesquels cinq ont été récompensés dans l'ordre suivant : MM. Vincent et Barblan, Otto, *ex-æquo* ; Landriset et Milliet, *ex-æquo* ; Barblan, Louis.

Le règlement de cette Faculté a subi deux petites modifications : Son article 22 a été révisé en ce sens que

dorénavant un étudiant ne pourra pas se présenter plus de trois fois au même examen.

La Faculté de théologie n'a pas pris une part active à l'Exposition de Genève, la nature de ses travaux ne lui permettant guère de se faire apprécier du haut d'une vitrine. Nous nous sommes bornés à faire une courte notice pour le livret universitaire publié à cette occasion.

FACULTÉ DE DROIT. — L'année 1895-1896 n'a apporté aucune modification à la constitution du corps enseignant de la Faculté de droit. Avec le semestre d'hiver 1896-1897, M. le professeur Pareto a inauguré un cours nouveau d'économie politique supérieure, pour répondre au désir exprimé par quelques spécialistes étrangers. M. le professeur Erman a commencé, dans deux de ses cours, une étude comparative du nouveau code civil allemand.

Le nombre des étudiants a indiqué une sensible augmentation :

Hiver 1894-1895 : 125	Hiver 1895-1896 : 147
Eté 1895 : 161	Eté 1896 : 173

Le chiffre des étudiants vaudois reste à peu près fixe :

<i>Hiver 1894-1895</i>	<i>Hiver 1895-1896</i>
Etudiants 12. Auditeurs 15	Etudiants 17. Auditeurs 21
<i>Eté 1895</i>	<i>Eté 1896</i>
Etudiants 12. Auditeurs 10	Etudiants 13. Auditeurs 17

Le grade de docteur en droit a été conféré à 2 candidats.

A l'occasion de l'Exposition nationale suisse, la Faculté de droit a publié un recueil de monographies des professeurs honoraires et titulaires. Ce recueil a été en-

voyé, à titre d'hommage, aux Universités, revues juridiques, bibliothèques et savants de la Suisse et de l'étranger. A la demande du Département fédéral de Justice et Police, le Conseil de Faculté a soumis à une étude consciencieuse l'avant-projet de loi fédérale sur le contrat d'assurance. Il adressera prochainement son rapport à l'autorité fédérale. Le Conseil de Faculté étudie actuellement la revision de son « règlement », devenue nécessaire à la suite des modifications apportées à l'organisation des examens.

Nous tenons à mentionner ici le dixième anniversaire du « Séminaire romain », qui date du 14 mars 1886. Voici ce que disait le rapport de la Faculté pour 1886 au sujet de cette institution : « M. Erman a enrichi, en 1886, « la Faculté d'un « Séminaire juridique » analogue à « ceux qui existent dans la plupart des universités allemandes. Le Séminaire se réunit chez le professeur de « droit romain une fois par quinzaine, pour entendre et « discuter le travail (juridique) présenté par un membre « et pour lire des textes latins qui offrent un intérêt juridique. Le Séminaire a pour but de développer parmi « les étudiants de la Faculté l'étude du droit romain et « de leur offrir l'occasion d'acquérir, pour cette branche « de la jurisprudence, les connaissances générales et « scientifiques qui sont exigées dans l'examen du doctorat ».

Dans ses dix premières années, le Séminaire s'est de plus en plus rapproché de ce but. Les travaux présentés ont été, en partie, considérables, et l'assiduité des membres inscrits a été sans cesse en augmentant. Le Séminaire a en tout 128 membres qui sont restés en moyenne de 2 à 3 semestres. La moyenne de l'assistance aux

séances, qui est de 9 pour l'ensemble de ces dix premières années, s'élève à 11 pour la dixième année seule.

L'originalité du Séminaire romain de Lausanne est d'abord dans ses soirées mi-juridiques et mi-littéraires, où, en étudiant à la fois le droit et la vie des Romains de l'empire, on met au service de l'étude du droit romain les tendances essentiellement littéraires du pays, — puis dans son organisation corporative, les membres élisant chaque semestre le secrétaire-caissier, élection qui se fait rarement sans ballottage.

Les courses semestrielles du Séminaire ont été, en partie, consacrées au passé romain du pays. C'est ainsi que le Séminaire s'est rendu sur l'emplacement de Lou-sanna, aux fouilles de Cheseaux-Morrens, à Cully (pour l'inscription apocryphe « Libero Patri Cæliensis) et deux fois à Avenches. Dans ce dernier endroit, en mai 1895, le Séminaire est entré en relations avec la Faculté de Droit de Fribourg, tandis qu'en mars 1893 la course de Cully s'était faite en compagnie du Comité de l'Association des étudiants en droit de Genève, ce qui donna lieu à la création d'une institution similaire à Lausanne.

FACULTÉ DE MÉDECINE. — Le nombre des étudiants immatriculés a été de 113 pendant le semestre d'hiver, de 115 pendant celui d'été. A ces chiffres, il faut ajouter 3 auditeurs pour l'un et l'autre semestres. Les cours propédeutiques ont été suivis par 72 étudiants en hiver et 61 en été ; les cliniques ont été fréquentées par 41 étudiants en hiver et 54 en été. Les élèves du sexe féminin figurent dans ces totaux au nombre de 18 pour chaque semestre.

Si nous comparons ces données à celles de l'exercice précédent, nous constatons une augmentation de quel-

ques unités dans le nombre des étudiants pour l'une et l'autre catégorie de cours.

La Commission des examens fédéraux a délivré, dans ses différentes sessions, 21 certificats de sciences naturelles, 13 d'anatomo-physiologie, 3 de commis-pharmacien, 1 d'anatomo-physiologie des « dentistes », 10 diplômes professionnels de médecine et 2 diplômes professionnels de pharmacie.

Outre les diplômes de docteur en médecine conférés à 9 candidats et déjà mentionnés plus haut, l'Université a délivré un certificat d'études médicales pour l'examen d'anatomo-physiologie à un étudiant étranger à la Suisse.

FACULTÉ DES LETTRES. — La Faculté a compté, pendant le semestre d'hiver 1895-1896, 43 étudiants et 59 auditeurs, pendant le semestre d'été 1896, 45 étudiants et 54 auditeurs. Comme d'habitude, les cours de la Faculté des Lettres ont été suivis par nombre d'étudiants d'autres facultés, en particulier par des étudiants en droit.

Il a été délivré 3 diplômes de licencié ès-lettres classiques, 2 diplômes de licencié es-lettres modernes et un diplôme de docteur. Les candidats malheureux ont été au nombre de 4.

La Faculté a tenu 9 séances. Deux questions l'ont particulièrement préoccupée, celle de l'admissibilité aux examens et celle de l'immatriculation des jeunes filles. Désormais l'immatriculation n'impliquera pas nécessairement l'accès aux examens: des conditions spéciales seront imposées pour celui-ci. D'autre part les jeunes filles porteuses du diplôme de sortie du Gymnase de l'Ecole supérieure communale de Lausanne seront admi-

Immatri-culation. Le programme de l'Ecole com-munale a été remanié en vue de donner aux élèves de cet établissement la culture générale nécessaire pour leur permettre de suivre avec fruit les cours de l'Université.

Prix Folloppe. — La Faculté a élaboré le règlement du prix Folloppe, prix de poésie française consistant en une somme de 100 francs et une médaille de vermeil gravée par M. Hugues Bovy sur les dessins de M. Ch. Vuilleminet. Le concours est ouvert à tous les étudiants de l'Université de Lausanne, un an encore après leur exam-mat-riculation. Le prix a été décerné pour la première fois le mois de février 1897.

Exposition de Genève. — La Faculté a publié en vue de l'Exposition nationale un Index bibliographique comprenant les publications des professeurs, privat-docent, et lecteurs qui ont enseigné à la Faculté des Lettres de 1883 à 1896, et précédé d'une notice sur l'organisation de la Faculté. Ce recueil est surtout précieux en ce qu'il contient l'indication complète des publications de Charles Secrétan et d'Eugene Rambert.

Cours de vacances. — Le succès des cours de vacances a dépassé les espérances des organisateurs. De 57 qu'il était l'année précédente, le chiffre des auditeurs a passé à 97. Les auditoires de la Faculté des Lettres étant insuffisants, les cours ont dû être donnés à l'Ecole de chimie. MM. Maurer, Baudat, Bonnard et Rossier, professeurs, Taverney, privat-docent, et André, lecteur, ont de nouveau prêté leur concours à cette utile institution, qui peut avoir pour l'Université tout entière des conséquences fort heureuses.

FACULTÉ DES SCIENCES. — 1. *Section des sciences mathématiques, physiques et naturelles.* Le nombre des étudiants et auditeurs pour le semestre d'hiver 1895-1896 a été de 46, pour le semestre d'été de 37.

Le Conseil de faculté a procédé, au cours de l'année 1895-1896, à la révision du Règlement de la Faculté; le règlement révisé a été adopté par le Département de l'Instruction publique le 15 octobre 1896 et est entré en vigueur dès cette date. Il consacre quelques dispositions nouvelles, en particulier la possibilité pour les candidats à la licence es-sciences physiques et mathématiques de répartir leurs épreuves sur deux sessions. Un « plan d'études » pour la préparation aux diverses licences, depuis longtemps désiré, a été élaboré par le Conseil et figure à la suite du règlement.

L'Exposition de Genève a occupé sérieusement la généralité des professeurs de la Faculté. Un Index bibliographique des publications de tous les professeurs des la fondation de la Faculté des Sciences a été publié et distribué aux Universités correspondantes, ainsi qu'à l'Exposition. Les laboratoires de physique, de chimie, de botanique, de zoologie, de minéralogie, de géologie, ont envoyé à Genève des travaux de professeurs et d'élèves (concours, thèses, etc.). L'École d'ingénieurs a aussi largement contribué à l'Exposition.

Comme les années précédentes, les professeurs ont organisé des séances de répétition ou conférences avec les étudiants, qui complètent heureusement la préparation des étudiants qui se destinent à l'enseignement secondaire.

2. SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES (ÉCOLE DE PHARMACIE). — L'École de pharmacie a été fréquentée par 11 Suisses et 4 étrangers.

Laboratoire de chimie a été fréquenté par 114 étudiants, savoir :

de la Section des Sciences physiques et naturelles
 125. » » » » pharmaceutiques
 17. » » » » techniques
 38 » Faculté de médecine.

Deux étudiants ont subi avec succès l'examen fédéral de maître-pharmacien, et deux étudiants, la licence sciences pharmaceutiques. Quatre élèves du laboratoire de chimie ont fait le doctorat en chimie.

3. SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES (ECOLE D'INGÉNIEURS). — *Statistique*. — A l'ouverture des cours du semestre d'hiver, 68 étudiants étaient inscrits au « régime intérieur » (en 1894, 59, en 1896, 86).

	Semestre d'hiver.	Semestre d'été.
1 ^{re} année	26	22
2 ^{me} »	18	18
3 ^{me} »	16	16
7 ^{me} semestre	8	—
	<hr/> 68	<hr/> 56

Ont été promus :

De 1^{re} en 2^{me} année 17 étudiants
 » 2^{me} » 3^{me} » 16 »
 » 3^{me} au 7^{me} semestre 16 »

Le 23 mars 1896, cinq candidats ont obtenu le diplôme d'ingénieur-constructeur, et trois, le diplôme d'ingénieur-mécanicien.

17 étudiants ont subi, au mois d'octobre 1896, les épreuves théoriques, sur lesquels 13 ont été admis à se présenter aux épreuves finales.

M. Octave Rochat, ingénieur, a été nommé assistant du chef de la spécialité des mécaniciens.

UNIVERSITÉ

Modèles et Instruments. — La collection des instruments s'est enrichie d'un beau théodolite altazimutal, tourni par la maison Kern, à Aarau. A part cela, quelques modèles ont été acquis pour l'enseignement de la mécanique industrielle.

Par l'intermédiaire de M. le professeur Renevier, M^{me} veuve de Sinner a bien voulu donner à l'Ecole d'ingénieurs une collection de minéraux et de pièces métallurgiques ayant appartenu à M. de Sinner.

Bibliothèque. — Les ouvrages périodiques reçus par abonnement absorbent presque complètement le crédit de fr. 500 alloué annuellement, en sorte que les acquisitions de livres sont peu nombreuses, mais l'Ecole a reçu les dons importants suivants :

De M. Louis de Coppet, plusieurs abonnements importants et des traités de mathématiques ;

de M. le professeur Lehr, le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* pour l'année 1895 ;

de M^{me} veuve William Huber, la collection de l'*Ingénieur civil* provenant de la bibliothèque de feu W. Huber, lieutenant-colonel du génie ;

de M. Camille Barbey, son grand ouvrage sur *Les locomotives suisses*.

POLICLINIQUE UNIVERSITAIRE. — La Policlinique a poursuivi en 1896 son développement sans incident fâcheux, et a vu, cette année encore, tous ses services augmenter d'une manière réjouissante.

Le nombre des étudiants, en progrès sur l'année précédente, a été de 19 au semestre d'été 1896, et de 22 au semestre d'hiver 1896-97.

L'exiguité de nos petites chambres de consultations, qui doivent encore tenir lieu d'auditoires, s'est donc fait sentir de plus en plus.

Il y a donc urgente nécessité de se procurer de nouveaux locaux, plus étendus et mieux disposés. D'après les dispositions bienveillantes dont a fait preuve le Grand Conseil, cela ne saurait plus tarder, et c'est avec un bien grand soulagement que nous pouvons maintenant entrevoir la solution prochaine de cette question si importante pour nous.

Les consultations spéciales ont également été utilisées par les étudiants; aux cours de MM. les privat-docents Eperon et Rossier, chez le premier par 6 étudiants, chez M. Rossier par 5 et 7 élèves.

La *Policlinique générale* a donné 18,158 consultations, à 6050 malades (en 1895, 17,330 consultations à 5636 malades); soit une moyenne par jour ouvrable, de 58 consultations (56 en 1895).

Il y a eu 3870 *consultations spéciales* (3670 en 1895); et 272 *vaccinations* (281 en 1895); ce qui donne une moyenne journalière *totale* de 72 consultations (69 en 1895) et un chiffre total de 22300 consultations pour 1896 (21281 en 1895).

Il a été fait 1690 *visites à domicile* à 622 malades.

Dans les 6050 malades de la *consultation générale*, nous avons eu :

2282 hommes, 1696 femmes ;

965 garçons, 1107 fillettes en dessous de 15 ans.

Dans les 622 malades *visités en ville* :

152 hommes, 178 femmes ;

133 garçons, 159 fillettes en dessous de 15 ans.

Les consultations spéciales comprennent :

	D ^r EPERON	D ^r VERREY	D ^r ROSSIER	D ^r MURET	
	yeux	yeux	gynécologie	gynécologie	vaccinations.
	2716	351	515	288	272
1895	2514	296	502	260	281

Pour la consultation générale, la fréquence par mois a été de :

Janvier	1380	Mai	1598	Septembre	1556
Février	1393	Juin	1703	Octobre	1452
Mars	1463	Juillet	1620	Novembre	1490
Avril	1383	Août	1387	Décembre	1727

Cela nous montre pour la première fois une fréquentation au dessous de la moyenne habituelle pour les 3 premières, et bien au dessus de la moyenne pour les 3 derniers mois de l'année. Il y a eu la une inversion frappante de l'ordre habituel, qui doit sans doute être attribuée en bonne partie a des influences climateriques.

Le service des médicaments n'a rien présenté de particulier.

Cette année encore nous avons pu nous louer de nos assistants : M. le docteur Eugène Roud jusqu'au 1^{er} octobre, et M. le docteur Jules Taillens pour le dernier trimestre de l'année.

De même pour nos trois diaconesses, dont le travail nous a toujours pleinement satisfait.

Sœur Marie Rutishauser a dû, a notre grand regret, nous quitter pour se rendre à Naples. Par contre, nous avons eu le plaisir de voir nous revenir sœur Thécia Huber. Elle est fort bien secondée par deux nouvelles arrivées, sœurs Gertrude Wartmann et sœur Anna Weiss.

Nos relations avec les médecins de la ville ont continué a être cordiales.

Les dépenses n'ont, malgré l'augmentation du nombre des malades et des consultations, presque pas subi d'augmentation. Elles ont atteint la somme de 10,722 fr. (10,655 fr. 26 en 1895).

La subvention communale étant de 2400 fr., il reste à la charge de l'Etat 8322 fr. 85, dont il y a encore lieu de déduire le montant des finances des cours des étudiants.

Notons encore, à l'adresse de nos autorités municipales, que, cette année encore, le chiffre de la subvention de 2400 fr. est largement dépassé par les dépenses effectuées en médicaments et articles de pansements, soit 2678 fr. 45. plus 315 fr., au total 2993 fr. 45.

Dépenses en 1896.

Traitement et entretien des diaconesses .	Fr.	2400	—
Traitement du directeur et de l'assistant	»	3700	—
Loyer	»	200	—
Dépenses dans la compétence du directeur (Crédit annuel pour instruments, etc., 300 fr.)	»	417	40
Economat (éclairage, mobilier, etc.) . . .	»	815	10
Economat (fournitures d'articles de pansement)	»	315	—
Médicaments, objets de pansements . . .	»	2678	45
Service des bâtiments (Département de l'Agriculture et du Commerce): réparations, entretien	»	196	90
	Total,	Fr.	10722 85

Nous avons la satisfaction de pouvoir constater dans la partie *extra-officielle* de notre rapport que la bienveillance du public s'est manifestée à l'égard de notre FONDS

UNIVERSITÉ

DE BIENFAISANCE dans une mesure supérieure aux années précédentes, puisque les dons ont doublé et qu'en outre, nous avons reçu, pour la première fois, un généreux legs.

Cependant notre espoir d'arriver à distribuer quelques secours pour des séjours à l'Asile Boissonnet n'a pu encore être réalisé, ensuite de l'augmentation de nos dépenses en bons de lard, pain et vin, et du fait que les vaccinations ne nous ont donné cette année que 281 fr.

Si nous clôturons l'année au 31 décembre avec un solde actif un peu supérieur à celui de 1895, cela ne tient qu'au fait que les bains Haldimand ont été fermés à la fin de l'année 1896.

Nous avons donné en 1896 770 bons de bains (860 en 1895, année complète), dont 460 bains simples, 211 bains soufrés, 69 bains de son et 30 bains salés.

Cette fois encore, et plus que l'année précédente, nous avons reçu pour notre arbre de Noël plusieurs dons, dont nous exprimons ici toute notre reconnaissance, ainsi qu'à tous nos donateurs de l'année.

Merci aussi aux journaux qui ont fait bénéficier d'un abonnement notre salle d'attente, et à MM. Girardet, Brandenburg et Cie, banquiers, qui ont bien voulu vouer encore leurs soins aux comptes de notre Fonds de bienfaisance.

Dons en nature

MM. Manuel frères, 380 almanachs Davel, beaucoup de gravures

M^{lles} de Saussure, bandes et articles en caoutchouc.

M^{me} Ritter, hôtel Gibbon, flacons, vieux linge.

M. Lavanchy-Clarke, 340 almanachs Davel.

- Anonyme, bandages herniaires.
 Anonyme, 6 paires bas.
 M^{me} de Mayer, flacons, médicaments.
 M^{lle} de Mayer, grandes gravures.
 M^{me} Guillet, flacons.
 M^{me} Vincent, flacons.
 M^{me} Lavanchy, ventouses.
 M^{lle} Bost, eaux minérales.
 M. Manuel, bas et vêtements usagés.
 Par le D^r Demiéville, anonyme, vieux linge.
 Anonyme, coupons d'étoffe, laine.
 Bureau des travaux de la Commune, thé de tilleul.
 M^{me} Grandjean, bandages.
 M^{me} Rouvenas, manteau d'enfant usagé.
 M^{me} Amédée Kohler et fils, un panier pommes.
 M^{me} Spuhler, Mornex, flacons, articles en caoutchouc.
 M^{me} Devaud, une sangle.
 M^{me} Mercier, vieux linge.
 M^{me} D^r Juillerat, nombreux instruments pour le nez et les oreilles.
 M. Coeytaux, pharmacien, thé pectoral.
 M. Nicati, pharmacien, 200 boîtes en bois, flacons vides, sirop de citrons, divers médicaments.
 M. Grandjean, pharmacien, 2 boîtes savon médicinal.
 M. Buttin, pharmacien, divers médicaments en plusieurs fois.
 M. Dupertuis, pharmacien, Genève, 8 boîtes farine d'avoine phosphatée.
 M. Ammann, pharmacien, divers médicaments.
 M. Simond, droguiste, un bidon huile de foie de morue.
 D^r Rabow, 15 boîtes peptones de Viande.
 D^r Larguier, Flacons et médicaments.

D^r de Cérenville, flacons et médicaments.
 D^r Demiéville, gravures, flacons et médicaments, instruments, une sangle.

Dons pour l'arbre de Noël

Mlle de Meyer 30 fr.
 D^r Leresche 10 fr.
 D^r Muret 10 fr.
 M^{me} de Goutscharoff 10 fr.
 D^r Rossier 5 fr.
 Anonyme 13 fr.
 » 10 fr.
 » divers vêtements neufs.
 M^{lle} Stoucky 2 paires bas.
 M^{me} Dapples, mouchoirs, brochures, etc , etc.
 M^{lle} Guggisberg, divers objets, joujoux.
 M. Nicati, pharmacien, oranges.

ÉTABLISSEMENTS ANNEXES

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

Il n'y a pas de modification de quelque importance à signaler à la Bibliothèque cantonale durant l'année écoulée.

Cet établissement est l'un de ceux qui souffrent le plus du manque de place. Les bureaux de la Bibliothèque sont peut-être les plus défectueux de l'administration cantonale. Quant aux salles de livres, le moment est proche où les volumes nouveaux ne pourront plus être placés sur les rayons. Il faudra donc se préoccuper de trouver un local convenable pour y déposer, en attendant mieux, les collections les plus rarement consultées.

Durant les mois d'été et au moment de la révision, il faudra aussi procéder à quelques réparations urgentes dans le vestibule d'entrée de la Bibliothèque et dans la Salle de lecture.

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

SERVICE DE CONSULTATION

Mois	Nombre de vol. consultés
Janvier	4060
Février	3400
Mars	2980
Avril	2920
Mai	3300
Juin	2960
Juillet	1720
Août	2340
Septembre	2880
Octobre	3540
Novembre	3340
Décembre	<u>5020</u>
Total	38460

SERVICE DE DISTRIBUTION

Mois	Nombre des vol. distribués
Janvier	800
Février	715
Mars	713
Avril	668
Mai	831
Juin	732
Juillet	136
Août	158
Septembre	440
Octobre	537
Novembre	810
Décembre	<u>849</u>
Total	7389

Œuvres sorties d'après les lettres du catalogue et les désignations qui y correspondent.

	Volumes
A. Bibliographies et encyclopédies	74
B. Mémoires des Sociétés savantes. Journaux et périodiques	439
C. Géographie, voyages, diplomatique, héra- ldique.	223
D. Histoire ancienne et du moyen-âge	176
E. Histoire moderne	320
F. Histoire suisse	133
G. Histoire des religions et des superstitions	218
H. Histoire ecclésiastique suisse	28
J. Biographies, mémoires, lettres	233
K. Dictionnaires, grammaires, linguistique	61
L. Littérature ancienne.	232
M. Littérature moderne.	3717
N. Philosophie, éducation	413
O. Sciences mathématiques et militaires	233
P. Physique, chimie, histoire naturelle.	238
Q. Sciences médicales	69
R. Arts, métiers, agriculture	112
S. Politique, sociologie.	104
T. Jurisprudence	165
U. Théologie dogmatique	96
V. Théologie pratique	105
Total	<u>7389</u>

En résumé, en 1896, il y a eu 45849 volumes tant consultés que distribués.

La fermeture de la Bibliothèque pour la révision a produit une légère diminution sur le chiffre total de 1895

(49,771) ou il n'avait pu être procédé à la révision annuelle et où par conséquent le service n'avait pas subi d'interruption en juillet et août.

Journaux et périodiques.

La Bibliothèque a reçu durant 1896 186 journaux et périodiques, soit une augmentation de 16 sur l'année précédente. Ces publications se répartissent comme suit:

a) Théologie	8
b) Lettres anciennes et modernes, philologie et philosophie, histoire, beaux-arts, pédagogie	51
c) Jurisprudence, économie politique.	21
d) Géographie, astronomie, sciences physiques et naturelles, chimie, mathématiques.	40
e) Médecine	23
f) Statistique	9
g) Journaux politiques	21
h) Divers	13
	<hr/>
Total	186

Comme les années précédentes, les journaux politiques vaudois et quelques revues littéraires et autres sont adressés gratuitement à la Bibliothèque.

Achats.

La Bibliothèque s'est enrichie d'un certain nombre de collections importantes, mentionnons entre autres :

Palæontographica. Beitræge zur Naturgeschichte der Vorzeit.

Zeitschrift fur Klinische medicin.

Centralblatt fur Bakteriologie und Parasitenkunde.

Collection de la *Bibliothèque de l'enseignement des
aux-Arts.*

Les artistes célèbres.

Annuaire de la Société française de numismatique.

Annales archéologiques.

L'Illustration, collection complète dès l'origine à ce
jour.

Quelques-unes de ces collections ont pu être acqui-
ses à des conditions extrêmement favorables au budget
de la Bibliothèque.

Dons.

Parmi les dons que la Bibliothèque a reçu en 1896 et
pour lesquels elle témoigne toute sa gratitude aux dona-
teurs, mentionnons en première ligne le manuscrit :
*« La guerre du Duc de Bourgogne tant contre Messieurs
des Liges que contre le Duc de Lorraine, et apres la
deffaite contre luy devant la ville de Nancy »*, remis à la
Bibliothèque par M. le prof. F.-A. Forel, de Morges.
C'est le texte le plus complet que l'on connaisse de la
Chronique attribuée à David Baillod, de Neuchâtel, et
dont l'original a disparu. Ce précieux document sur
notre histoire nationale a pris place dans le coffre-fort de
la Bibliothèque.

Gouvernement fédéral suisse.

Département de l'Agriculture et du Commerce et

Département de l'Instruction publique du Canton de
Vaud.

Chancellerie cantonale.

Secrétairerie de la municipalité de Lausanne.

Bibliothèque fédérale ; Service des échanges internationaux.

Gouvernement français.

» italien.

» austro-hongrois.

Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Smithsonian Institution.

Institut physico-géographique de Costa-Rica.

Légations suisses de Londres, de Vienne.

Direction générale des postes et télégraphes de la République-Argentine (par M. Carles, direct. général).

Gouvernement d'Uri. Bibliothèque de Winterthur.
Bureau international des poids et mesures.

M. Angel Guimera, Barcelone ; M^{me} Gertrude Hitz, a Washington ; M. E. Secretan, rédacteur ; Edmund-J. James, Chicago ; M. Payot, libraire ; M. Matile, Amsterdam ; British Association for the Advancement of Science ; Comité de restauration de la Tour de l'Ale, a Lausanne ; M. Samuel Hurny, Lausanne ; Direction des Ecoles de la Ville de Lausanne ; M^{me} Castan, Besançon ; Université de Lausanne ; M. Spiro, pasteur a Vufflens-la-Ville ; M. Rychner-Rapin, Lausanne ; M. Bovet, Neuchâtel ; M. Maurice Barbey, a Valeyres sous Rances ; Département des Travaux publics du Canton de Vaud ; M. J. Spiro, juriste ; M. Vuillermet, Ch., peintre, a Lausanne ; M. Deukinger, pasteur a Bulle ; M. Benda, libraire ; Stadtbibliothek, Zürich ; Librairie Larousse, a Paris : M. A. Vulliet, M. C. Quidort, M. H. Mayor, prof., M. Paul Vulliet, Lausanne ; M. J. de Morgan, directeur-général du service des antiquités, au Caire ; M. Gaillard-Pousaz, M. H. Dufour, prof., M. Reitzel, prof., M. L. Dupraz, bibliothécaire cantonal, Lausanne.

Bibliothèque-annexe de l'École de médecine. — Il a été pris en lecture, à domicile, 140 publications diverses, contre 187 en 1895.

Le nombre des lecteurs s'est élevé à 39 dont 4 professeurs, 14 médecins et 21 internes et étudiants; MM. les membres de la Société vaudoise de médecine ont pris en lecture 60 publications; les internes de l'Hôpital cantonal 30 et les assistants et étudiants 50.

Le total des consultations ascende à 160; c'est en octobre qu'il y en a eu le plus (26) et en février le moins (4).

La Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine s'est augmentée des 18 publications auxquelles elle est abonnée et d'une centaine de volumes provenant de dons. Au nombre des généreux donateurs, citons MM. les docteurs Rabow, Larguier, Eperon, Rapin, Lœwenthal; il est à souhaiter qu'ils veuillent bien continuer à céder la suite de plusieurs périodiques dont ils ont donné déjà nombre d'années complètes.

L'Etat a fourni :

La suite des 23 publications auxquelles la bibliothèque cantonale est abonnée; les 18 premiers volumes de *Centralblatt für Bakteriologie, Parasitenkunde u. Infektionskrankheiten* et les *Annales de dermatologie et de syphiligraphie*.

